

Portugal

A. Progrès dans la mise en œuvre du standard minimum

Le Portugal compte 78 conventions fiscales en vigueur, comme l'indique sa réponse au questionnaire d'examen par les pairs. Cinquante de ces conventions sont conformes au standard minimum.

Le Portugal a signé l'IM en 2017, déposé son instrument de ratification le 28 février 2020, et notifié ses conventions fiscales non conformes. L'IM est entré en vigueur pour le Portugal le 1^{er} juin 2020. Les conventions qui seront modifiées par l'IM deviendront conformes au standard minimum une fois que les dispositions de l'IM auront pris effet.

Le Portugal a indiqué dans sa réponse au questionnaire d'examen par les pairs avoir pris des mesures (autres qu'au titre de l'IM) afin de mettre en œuvre le standard minimum dans ses conventions avec l'Allemagne, le Brésil, le Cabo Verde et le Mozambique*.

Le Portugal met en œuvre le standard minimum par l'inclusion de la déclaration du préambule et de la règle COP¹¹⁶.

B. Conclusion

Aucune juridiction n'a signalé de préoccupation relative à ses conventions conclues avec le Portugal.

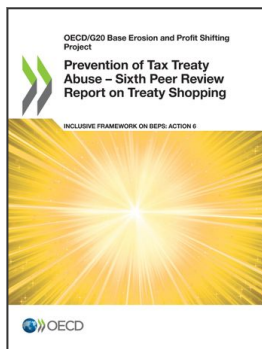
Synthèse de la réponse de la juridiction – Portugal

	1. Partenaires conventionnels	2. Conformité avec le standard	3. Signature d'un instrument de mise en conformité	4. Recours à la disposition relative au standard minimum
1	Afrique du Sud	Oui, IM		COP
2	Algérie*	Non	Non	
3	Allemagne	Non	Non	
4	Andorre	Oui, IM		COP
5	Angola	Oui, autres		COP
6	Arabie saoudite	Oui, IM		COP
7	Autriche	Oui, IM		COP
8	Bahreïn	Oui, IM		COP
9	Barbade	Oui, IM		COP
10	Belgique	Oui, IM		COP
11	Brésil	Non	Non	
12	Bulgarie	Oui, IM		COP
13	Cabo Verde	Non	Non	
14	Canada	Oui, IM		COP
15	Chili	Oui, IM		COP
16	Chine (République populaire de)	Oui, IM		COP
17	Chypre*	Oui, IM		COP
18	Colombie	Non	Oui, IM	COP

¹¹⁶ Pour ses conventions notifiées aux fins de l'IM, le Portugal choisit d'appliquer la disposition de la déclaration du préambule (article 6 de l'IM) et la règle COP (article 7 de l'IM).

19	Corée	Oui, IM		COP
20	Côte d'Ivoire	Non	Oui, IM	COP
21	Croatie	Oui, IM		COP
22	Cuba*	Non	Non	
23	Danemark	Oui, IM		COP
24	Émirats arabes unis	Oui, IM		COP
25	Espagne	Oui, IM		COP
26	Estonie	Non	Oui, IM	COP
27	États-Unis	Non	Non	
28	Éthiopie*	Non	Non	
29	Fédération de Russie	Oui, IM		COP
30	France	Oui, IM		COP
31	Géorgie	Oui, IM		COP
32	Grèce	Oui, IM		COP
33	Guinée-Bissau*	Non	Non	
34	Hong Kong (Chine)	Oui, IM		COP
35	Hongrie	Oui, IM		COP
36	Inde	Oui, IM		COP
37	Indonésie	Oui, IM		COP
38	Irlande	Oui, IM		COP
39	Islande	Oui, IM		COP
40	Israël	Oui, IM		COP
41	Italie	Non	Oui, IM	COP
42	Japon	Oui, IM		COP
43	Koweït	Non	Oui, IM	COP
44	Lettonie	Oui, IM		COP
45	Lituanie	Oui, IM		COP
46	Luxembourg	Oui, IM		COP
47	Macao (Chine)	Non	Non	
48	Malte	Oui, IM		COP
49	Maroc	Non	Oui, IM	COP
50	Mexique	Non	Oui, IM	COP
51	Moldova*	Non	Non	
52	Monténégro	Non	Non	
53	Mozambique*	Non	Non	
54	Norvège	Oui, IM		COP
55	Oman	Oui, IM		COP
56	Pakistan	Oui, IM		COP
57	Panama	Oui, IM		COP
58	Pays-Bas	Oui, IM		COP
59	Pérou	Non	Oui, IM	COP
60	Pologne	Oui, IM		COP
61	Qatar	Oui, IM		COP
62	République slovaque	Oui, IM		COP
63	Roumanie	Non	Oui, IM	COP
64	Royaume-Uni	Oui, IM		COP
65	Saint-Marin	Oui, IM		COP
66	Sao Tomé-et-Principe*	Non	Non	
67	Sénégal	Oui, IM		COP
68	Singapour	Oui, IM		COP
69	Slovénie	Oui, IM		COP
70	Suisse	Non	Oui, IM	COP
71	Tchéquie	Oui, IM		COP

72	Timor-Leste*	Non	Non	
73	Tunisie	Non	Oui, IM	COP
74	Türkiye	Non	Oui, IM	COP
75	Ukraine	Oui, IM		COP
76	Uruguay	Oui, IM		COP
77	Venezuela*	Non	Non	
78	Viet Nam	Non	Oui, IM	



Extrait de :

Prevention of Tax Treaty Abuse – Sixth Peer Review Report on Treaty Shopping

Inclusive Framework on BEPS: Action 6

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/36cebf8e-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2024), « Portugal », dans *Prevention of Tax Treaty Abuse – Sixth Peer Review Report on Treaty Shopping : Inclusive Framework on BEPS: Action 6*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/cb0adcc0-fr>

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :

<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.